



INFORMATIONS TARIFAIRES Activ'mobil Particulier 2022



<i>Prestation de téléassistance</i>	Prix HT €	Prix TTC € (TVA 20 %)
1 Abonnement mensuel « Activ'mobil » comprenant : - la location et la maintenance du dispositif : (LUNA MOBILE) - l'écoute et le traitement des appels géolocalisés - la mise à jour des informations - un déclencheur pendentif ou montre	20,75 €	24,90 €
2 Forfait carte SIM Type de forfait : Networth Telecom Multi-opérateurs	1,67 €	2,00 €
3 Option convivialité : (Appels plateau d'écoute, courrier de convivialité, cellule de soutien psychologique)	Offerte	Offerte
4 Frais de mise en service (Payable en une fois avec la 1 ^{ère} mensualité)	20,83 €	25,00 €

▪ Produits additionnels :

	Tarif selon modèle	Tarif selon modèle
Déclencheur perdu ou détérioré		
Forfait Intervention	20,83€	25,00€
Autres services (ex : coffre à clefs, balisage lumineux)	Nous consulter	Nous consulter

▪ **Durée du contrat : 12 mois renouvelables**

▪ **Charge des communications téléphoniques**

Le coût des appels liés au contrôle automatique du transmetteur (un appel hebdomadaire), aux divers contrôles techniques, ainsi que celui de la communication résultant du dialogue avec la Centrale lors du déclenchement d'un appel, est à votre charge. Le coût des appels sortant du transmetteur de technologie GSM/DATA (déclenchement d'une alarme ; appels techniques) est intégralement pris en compte dans le montant de l'abonnement mensuel de la téléassistance Présence Verte. Lorsque Présence Verte vous appelle, la communication est à sa charge.

▪ **Le contrat est annuel mais résiliable à tout moment**

▪ **Mode de paiement accepté** : prélèvement (RIB à fournir à l'installation)

▪ **Périodicité de la facturation** : mensuellement, à terme échu le 14 du mois

▪ **Devis établi gratuitement sur demande**

**Aucune somme ne peut être réclamée directement par un conseiller Présence Verte.
Toute somme due fait l'objet d'une facturation par l'association Présence Verte.**

* **Eligible à crédit d'impôt à hauteur de 50% du prix de la prestation**, conformément à l'article 199 sexdecies du code général des impôts.

** **Mode d'intervention « prestataire »** (article 2 de l'arrêté du 17 mars 2015 relatif à l'information préalable du consommateur sur les prestations de services à la personne)

Nous nous engageons à maintenir le système de téléassistance actif même dans les situations d'absences temporaires.

Nous vous signalons qu'en cas d'absences temporaires pour cause d'entrée dans un établissement de soins ou d'hébergement à caractère médico-social, la prestation reste due.

En Cas d'urgence (Sortie d'hospitalisation) :

Nous nous engageons à mettre en place le service à votre convenance, dans les plus brefs délais.


Vous souhaitez vous abonner à la téléassistance Présence Verte, nous vous proposons de mettre en place le service dans un délai maximum de 5 jours ouvrés.

En cas de détection d'un risque d'interruption totale du service, nous nous engageons à intervenir sous 24 heures ouvrés.

En cas de détection d'un dysfonctionnement partiel, nous nous engageons à intervenir sous 48 heures ouvrées.

En cas de réclamation, votre demande est à adresser à l'Association Locale Présence Verte, dont les coordonnées sont indiquées ci-dessus. Vous pouvez dans un second temps adresser toute demande de médiation au médiateur à la consommation compétente, par courrier à ANM CONSO 62 rue Tiquetonne – 75002 Paris ou sur le site internet <https://www.anm-conso.com/>.

Accueil

<p>Adresse de l'Association Présence Verte Touraine 19 avenue de Vendôme 41000 BLOIS 02 54 44 87 26 pv41@presenceverte.fr www.presencevertetouraine.fr</p>	<p>Moyens d'accès</p> 
<p>Horaires d'accueil physique du lundi au vendredi : De 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00</p>	
<p>Horaires d'accueil téléphonique du lundi au vendredi : De 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00</p>	